



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/pour-une-education-a-la-vie,753.html>

Pour une éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) accessible à toutes et tous

- Nos publications - Enseignement -
Date de mise en ligne : jeudi 15 mai 2014

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Depuis quelques années, **les initiatives visant à généraliser l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) à l'école se multiplient**. Toutefois, on remarque qu'en pratique l'EVRAS **a du mal à se mettre en place au sein des établissements scolaires** et que **les jeunes restent sous et/ou més-informés** dans ce domaine.

Ces dernières années, le législateur a adopté diverses mesures visant à promouvoir l'EVRAS. Un nouveau décret relatif aux centres et aux fédérations de planning et de consultation familiale et conjugale a été voté le 23 janvier 2014. Il a notamment pour objectif de soutenir l'EVRAS au sein des établissements scolaires.

Compte tenu de l'importance de l'éducation affective et sexuelle en matière de construction de soi, de santé et de citoyenneté responsable, **la CODE a souhaité faire le point sur la question**. Dans un premier temps, cette analyse définit tout d'abord ce que constitue l'EVRAS, puis fait le point sur le cadre légal en Fédération Wallonie-Bruxelles ; ensuite, elle examine en quoi l'école est le lieu adéquat pour aborder cette éducation.